

## Revalorisation pension alimentaire

Par Ch I, le 21/01/2017 à 13:11

Bonjour

Nous devons ré évaluer la pension mais nous ne savons pas quel indice prendre. Date du jugement de divorce mai 2008 puis nouveau jugement suite à un appel juin 2016. L'indice de base est celui de 2008 ou 2016?

Merci

Par Visiteur, le 21/01/2017 à 20:02

Bsr,

En toute logique, 2016!